



Le GAR vous informe & vous alerte !

Assemblée Générale GAR

L'assemblée générale du GAR qui a eu lieu le 9 octobre 2024 à Lyon a été l'occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées par le réseau durant cette période complexe traversée par les constructeurs, impactant également les agents.

Les diverses actions et travaux réalisés par le GAR ont été présentés, mettant en lumière le travail bénévole accompli par les Agents membres du GAR. Cela a également permis de se projeter vers l'avenir, avec de nombreux projets à venir.

Ce fut également l'occasion de souligner **l'importance de l'engagement de tous**, indispensable pour renforcer notre organisation et défendre avec efficacité nos intérêts partagés. C'est en étant unis et solidaires que nous pourrons mieux faire entendre nos voix et surmonter les défis qui se présentent à nous.

Cela commence en agissant chacun à son niveau pour que le nombre d'adhérents augmente... Il est important également de rester informé sur les actions du GAR en lisant les différents communiqués et en suivant nos préconisations. Tous les communiqués et infos sur le site du GAR : agents-renault.fr

Un grand merci à tous les participants !

Facturation des contrats Privilèges et Avantages

Depuis le 15 janvier 2024, vous avez la possibilité de facturer les contrats de service au forfait ou à la ligne. Si vous utilisez DFM, vous pouvez utiliser la fonction « **DEVIS** » pour passer du forfait à la facturation à la ligne avec la possibilité de modifier le contenu avant édition.

Formation

Le Plan d'action "Formation" est lancé. ([Communiqué 120](#))

Première étape : une société de conseil a été mandatée pour auditer plusieurs agents afin de recueillir leurs impressions sur la gestion de la formation. Nous vous tiendrons informés des résultats.

Concernant le dispositif FNE 2024 et la formation des Electromécanicien ou Technicien Agent.

Consultez les modalités de prise en charge en cliquant sur le lien : >> <https://agents-renault.fr/document> <<

